

Formation Incendie ERP - Module encadrement (MS 52)

Connaître la réglementation en vigueur en matière de sécurité incendie au sein d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) et maîtriser son application au sein de son propre établissement.

Objectifs

Etre en mesure de cerner le contexte de la réglementation applicable dans le domaine de la sécurité incendie liée aux ERP (Etablissements Recevant du Public), ainsi que les aspects techniques et organisationnels

Participants

Chefs d'établissement, chargés de sécurité, toute personne concernée par le dossier sécurité incendie dans les ERP

Pré requis

Aucun

Contenu théorique

- Principes fondamentaux de sécurité incendie
- Code du travail
- Arrêté du 25 juin 1980 et suivants
- Arrêtés spécifiques
- Les documents réglementaires (registres de sécurité,...)
- APSAD et règles techniques
- Les installations techniques : principes, maintenance, obligations réglementaires
- Volet organisationnel : procédures, protocole de sécurité incendie, formations

Contenu pratique

Visites de sites, cas pratiques (options en fonction de la durée retenue)



Nombre de participants

8 maximum par groupe

Durée

2 jours par groupe

Lieu

Votre établissement

Prix

A partir de 800 € net / jour

Délais d'accès à la formation

15 jours et en fonction des plannings}

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

Modalités d'évaluation

Mises en situations pratiques

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42